

Séance publique de l'Académie d'agriculture de France, 6 novembre 24

Préparée par les sections 4, 8 et 10 (Jean-Marie Séronie, Sophie Villers et Nadine Vivier)

La précarité alimentaire : quelles politiques publiques ?

Ce sujet « montant » retient l'attention depuis 2023. Le colloque « État de l'agriculture » de février 2023 traitait des risques de pénurie alimentaire face aux crises. Le 13 avril 2023, notre association d'histoire de l'agriculture (AEHA) avait consacré une journée à une introduction historique sur l'insécurité alimentaire des siècles passés. Le 2 octobre dernier, une séance a été consacrée aux dynamiques de la consommation alimentaires. La présente séance se fonde sur ces acquis.

La précarité alimentaire est mal connue et mérite une réflexion d'ensemble des multiples problèmes qu'elle pose : aspects économiques, sociaux et de santé publique. Nos trois sections, 4- Sciences humaines, 8- alimentation et 10- économie et politique, ont travaillé en commun ; elles ont pour objectif de stimuler la réflexion, sur les moyens de mieux répondre aux besoins des populations en situation de fragilité ou de précarité.

Trois séances publiques sont prévues. La première séance s'interrogera sur ce qu'est la précarité alimentaire et les politiques publiques pour y remédier, décidées en France, dans l'Union Européenne et aux Etats-Unis. La deuxième séance se penchera sur quelques-unes des expériences territoriales, en France et en Europe, avec une réflexion sur l'échelle du territoire et sur la nature des acteurs : associations, avec ou sans implication publique. La troisième séance sera consacrée aux conséquences de la précarité alimentaire sur la santé.

1. 1e séance : Quelles politiques publiques face à la précarité alimentaire ?

Le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire s'accroît partout dans le monde, dans les pays riches tout autant que dans les pays pauvres. Ce sujet qui retient de plus en plus l'attention va être au centre de débats importants : les États-Unis doivent voter la nouvelle loi agricole (Farm Bill), le nouveau parlement européen devra voter son budget et donc discuter des montants alloués au Fonds Social Européen.

C'est donc le moment de se pencher sur les éléments du débat entre conceptions très différentes et sur les pratiques de lutte contre cette précarité, en nous inscrivant dans le contexte du monde occidental.

Brève introduction : Nadine Vivier



Pascale Hébel, Membre titulaire de la section 8, Alimentation humaine

14h40 - Qui est touché par la précarité alimentaire en France ? Essai de définition

À partir des enquêtes sociologiques, Pascale Hébel décrit le paysage des précarités alimentaires et de leurs dynamiques. Réflexion sur les raisons de la progression du nombre des précaires.

Echanges avec la salle : 15h-15h10



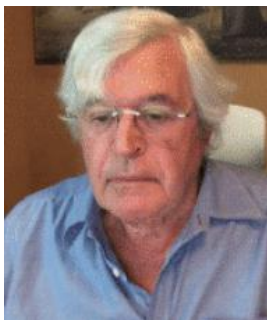
Daniele Bianchi : Conseiller-senior expert auprès du service juridique, Commission européenne

Membre associé, section 4, Sciences humaines et sociales

15h10 - La politique définie par l'Union Européenne

L'UE a à cœur le bien-être de ses peuples. Depuis son origine, nourrir sa population est un objectif inscrit dans le traité. À travers sa politique sociale et sa politique agricole, des mesures ont été prises. Des programmes pour la distribution du lait et fruits et légumes dans les écoles à l'aide aux plus démunis, des politiques pour lutter contre l'alcoolisme et l'obésité à la gestion des déchets et du gaspillage...l'UE est en premier ligne.

Echanges avec la salle : 15h30 – 15h40



Guy Debailleul : ingénieur-agronome, économiste spécialiste des politiques agricoles et professeur associé à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval au Québec. Membre associé de la section 4, Sciences humaines et sociales

15h45 - Les programmes alimentaires aux Etats-Unis.

Les caractéristiques de l'insécurité alimentaire et de son évolution récente sont présentées, dans une perspective comparatiste avec la France et le Canada. Ensuite seront retracés l'historique et le contexte de la mise en place des principaux programmes alimentaire, depuis la situation particulière des années trente et l'articulation entre programmes agricoles, programmes environnementaux et programmes alimentaires. Aujourd'hui, le Farm Bill comporte plusieurs programmes alimentaires, ils évoluent en intégrant progressivement des préoccupations diététiques et de pédagogie en santé alimentaire. S'y ajoutent maintenant l'intégration des préoccupations de circuits courts et d'agriculture biologique.

Les acteurs sont multiples : articulation entre politiques fédérales, politiques locales et programmes des fondations caritatives (Banques alimentaires). Les enjeux actuels autour des programmes alimentaires seront évoqués en conclusion.

Échanges avec la salle : 16h05-16h15



Guillaume Garot : Député de la 1^e circonscription de la Mayenne

16h15 - La politique publique en France face à la précarité alimentaire

Guillaume Garot a été rapporteur en février 2024 d'un projet de loi créant, face à la **précarité alimentaire**, des « **territoires zéro faim** »

Guillaume Garot est aussi l'auteur du rapport parlementaire « Lutte contre le gaspillage alimentaire : propositions pour une politique publique » et de la loi contre le gaspillage alimentaire votée à l'unanimité de l'Assemblée nationale et du Sénat en février 2016.

<https://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r3223.asp>

16h35- 16h 50 Discussion avec la salle, incluant une intervention de **Marcel Groleau** : ancien président de l'union des producteurs agricoles du Québec (UPA) sur les propositions de la coalition internationale « Nourrir l'humanité durablement » pour lutter contre la précarité alimentaire.



Jean-Louis RASTOIN, membre titulaire de la section X de l'AAF, Économie et politique, professeur honoraire à l'Institut agro-Montpellier, fondateur et conseiller scientifique de la chaire UNESCO en « Alimentations du monde »

16h50 -Conclusion de la séance